

# LE PATRIOTE DES OPELOUSAS

PUBLIE AUX OPELOUSAS, PAROISSE DE ST. LANDRY, LOUISIANE, TOUS LES SAMEDIS MATIN, PAR ALBERT DEJEAN, CYRUS THOMPSON ET ALF. LIVINGSTON.

VOLUME I.

OPELOUSAS, SAMEDI MATIN, 14 AVRIL, 1855.

NUMERO 7.

## LE PATRIOTE.

JOURNAL OFFICIEL DE LA PAROISSE SAINT LANDRY.

**CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.**  
Sont de \$2 50 par an, payable d'avance, et \$3 50 si la souscription n'est pas payée dans les premiers mois mois. Dix cents pour un seul numéro du journal.

**LES AVIS.**  
Sont insérés à raison de 5 cents la ligne pour chaque publication. Une déduction libre sera faite pour les avis à l'année ou permanents.  
Il ne sera rien inséré pour moins d'une planche.

**OPELOUSAS :**  
SAMEDI MATIN, 14 AVRIL, 1855.

### OPINIONS DE WASHINGTON ET AU-DESSUS.

Il n'est pas de l'intérêt de notre gouvernement d'élever au-dessus de nos militaires, des étrangers à l'exclusion de nos propres citoyens.

WASHINGTON.  
Je vous conjure, mes concitoyens, de vous tenir sur vos gardes, contre les adresses insidieuses de l'influence étrangère. C'est l'ennemi le plus dangereux d'un gouvernement républicain.

WASHINGTON.  
Je désire sincèrement, qu'il n'y ait pas un seul étranger parmi nous, excepté le Marquis de Lafayette dont la conduite diffère entièrement de celle des autres.

WASHINGTON.  
J'espère que nous trouverons un moyen de nous garantir, à l'avenir, contre l'influence étrangère chez nous, qu'elle soit politique, commerciale, ou de quelque manière qu'elle puisse être exercée. Je voudrais qu'il y eût un océan de flamme entre ce pays-ci et l'Europe.

WASHINGTON.  
L'influence étrangère est un ennemi secret de notre gouvernement; nous ne pouvons pas faire trop d'efforts pour la supprimer.

MADISON.  
Il y a une nécessité très urgente de modifier nos lois de Naturalisation.

DANIEL WEBSTER.

Nous appelons l'attention de nos lecteurs à la colonne de notre feuille contenant les victoires remportées par le parti Natif Américain dans les différentes parties de l'Union. Nous nous proposons, dans chaque numéro subséquent, de consacrer une colonne à ce sujet. Dans le Nord, le Sud, l'Est et l'Ouest, le parti Natif Américain est victorieux. Demanderont-ils à ce parti est nécessaire?

En publiant, dans notre dernier numéro, la liste des personnes élues à notre Conseil de Ville, nous fîmes une erreur que nous nous empressons de rectifier. Ce fut M. Salomon d'Avy et non pas M. Yves d'Avy, comme nous l'avions mentionné, qui fut élu membre de ce corps municipal.

Nous appelons l'attention des habitants de l'avis de Louis Stagg & Cie, Ville Platte. Ces messieurs reçoivent en ce moment, un nouvel assortiment de marchandises de toutes qualités, qu'ils vendront à des prix modérés pour du comptant. Louis est un jeune homme rempli d'énergie et qui s'entend parfaitement dans le commerce, conséquemment, nous avons tout lieu de croire, qu'il recueillera l'encouragement des habitants de la Ville Platte et du voisinage.

Nous appelons, une seconde fois, l'attention du public, à la loi réglant les ports de lettres. A partir du 1er avril 1855, toute lettre circulant dans les Etats-Unis doit être affranchie, sauf celles qui seront destinées à l'étranger, et celles adressées aux officiers du gouvernement, pour sujets officiels.

Les lettres dont l'affranchissement n'aura pas été payé, ne seront pas expédiées; mais elles seront affichées dans les bureaux de Postes, pendant trois jours afin que celui qui ignorent la loi, puisse réparer son erreur.

Les bruits s'étant répandus que l'Espagne avait pris des mesures pour abolir l'esclavage, à Cuba, nous reproduisons, pour en prouver la fausseté, la dépêche suivante, transmise à l'Abelle.

WASHINGTON, 9 avril.—L'Intelligence d'aujourd'hui publie la lettre de M. Luzzi, un général Concha dans laquelle il dit que les Cortes ont proclamé dans leur séance du 8 mars, leur ferme résolution de protéger les propriétaires d'esclaves à Cuba et que ceux-ci auront l'assurance que, quel que soient les changements qui peuvent survenir dans le gouvernement de l'île, l'esclavage y sera maintenu.

CHEMIN DE FER DES OPELOUSAS.—Les travaux sur ce chemin dit "Minerve de Thibodaux", avancent rapidement. Le nombre d'ouvriers employés sur cette partie du chemin entre le bayou Lafourche et Tigerville, se monte à plus de six cents.

Nous empruntons au "Washington Star", en date du 28 du mois dernier, les paragraphes suivants:

TITRE DE FER EN LOUISIANE.—Un cas vient d'être soumis au Bureau des Terres, dans lequel les demandeurs basaient leurs titres sur un arpentage fait par le gouvernement espagnol.—Le Bureau des Commissaires a redigé un rapport en faveur de cette réclamation, déclarant cet arpentage partie du record et le Congrès a confirmé cette décision.—Avant la confirmation de cette décision, le député voyer des Etats-Unis avait fait un arpentage qui ne correspondait pas tout à fait à celui du gouvernement espagnol.

On a maintenant que, bien que cet arpentage ait été fait avant la confirmation de la décision du Bureau des Commissaires, cependant comme il avait été adopté par les demandeurs et que le gouvernement n'a pris aucune mesure depuis un quart de siècle pour le faire rejeter, les parties intéressées n'avaient pas le droit, actuellement, de contester sa justesse, et par conséquent doit être adopté et ratifié par le voyer. Le principe reconnu, par cette décision, de l'adhésion aux anciens arpentages, même dans le cas où ils seraient en désaccord avec la base des titres, est plein d'équité, et indispensable à la sauvegarde des titres de terres.

### ELECTIONS.

**ELECTION DU RHODE ISLAND.**—Dans cet Etat, les Natifs Américains ont élu tous leurs candidats.

**ELECTION A ST. LOUIS.**—Dans cette ville les Natifs Américains ont élu tous leurs candidats par une majorité moyenne de 1000 voix.

**PADUCAN, KY.**—A l'élection municipale tenue récemment, dans cette ville, la résidence de l'Hon. Linn Boyd, le ticket Natif Américain a été élu sans opposition.

**FREDERICKSBURG, Va., 20 mars.**—Le succès de tout le ticket Natif Américain fut le résultat de l'élection tenue ici hier.

Les Natifs Américains ont élu leurs candidats à Vicksburg, dans l'Etat du Mississippi, par une majorité de 200 voix.

**WADESBORO, C. du Nord.**—A l'élection qui eut lieu dans cette ville, le 27 du mois passé, le ticket Natif Américain reçut 52 voix pour Constable et pour Conseil de Ville, et l'autre ticket, seulement 5 voix!

**DANVILLE, Pa., 17 mars.**—A l'élection municipale, tenue ici hier, tout le ticket Natif Américain a triomphé par une forte majorité.

**READING, Pa.**—A l'élection municipale tenue dans cette ville, le parti Natif Américain a élu tous ses candidats. Voici le vote pour maire, W. M. Bird, Natif Américain 1544; S. L. Young, opposition 810; majorité de deux candidats 704.

**VICTOIRE AMERICAIN A BANGOR.**—A l'élection municipale de cette ville, le candidat Natif Américain reçut 1356 et le candidat opposé 756.

**CHICAGO, Ill.**—La majorité des Natifs Américains dans cette ville, se monte à 344.

A Augusta, dans l'Etat du Maine, le ticket Natif Américain fut élu par une majorité de 300.

**BETHLEHEM, 17 mars.**—Hier les Natifs Américains ont élu leur ticket par 150 voix de majorité.

**EARSTON, 17 mars.**—A l'élection tenue ici hier, les Natifs Américains ont élu tous leurs candidats.

M. Wise le candidat Démocrate pour la place de gouverneur de la Virginie a réussi à trouver un Know-Nothing.

Lorsqu'il faisait un discours, récemment, à une assemblée très nombreuse à Richmond, il signala le désir de voir un "Know-Nothing tout vivant", et ajouta, que s'il y en avait un présent, qu'il se lève et se fasse voir pour la satisfaction de l'assemblée. Là-dessus tout l'assemblée se leva, à l'exception de sept ou huit.

M. Wise a vu "Sam" et si nous ne nous trompons pas, le sentira avant longtemps, les effets de son pouvoir. [Ame. Exponent.

**COMBAT ENTRE LES NATIFS AMERICAINS ET LES ALLEMANDS A CINCINNATI.**—A l'élection municipale de Cincinnati, les Allemands ont eu recours à tous les moyens, en leur pouvoir, pour empêcher les Américains de voter dans le onzième arrondissement. Là-dessus, les Américains se sont organisés et les ayant chassés, prirent possession des "polls". Ils détruisirent, alors la boîte du scrutin qui était remplie de votes frauduleux. Deux ou trois personnes furent tuées ou blessées.

Nous ne savons pas encore le résultat de l'élection, cependant nous sommes convaincus que les Natifs l'ont emporté sur leur adversaires.

M. Robertson, ami politique du gouverneur Clark et de Wm H. Seward, le fameux "higher law man" présente dans le Sénat de New York des résolutions dénonçant la Loi sur les Esclaves Fugitifs, et censurant les Principes du parti Natif Américain. Comme les amis de l'administration National sont en train de se coaliser avec le parti de Seward, nous voudrions savoir, (si la question est admissible) si les amis de l'administration s'accordent avec les "Sewardites" à dénoncer la Loi sur les Esclaves Fugitifs.

**BATON ROUGE.**—Les élections municipales de Baton-Rouge viennent d'avoir lieu. M. J. Mouton a été élu maire; il a obtenu 231 voix contre 150 données à M. John B. Dufrooy; M. Ed. Cousinard a été élu constable; M. H. L. Wolfe, trésorier, collecteur et assesseur; M. F. M. Young, H. B. Favrot, J. M. Elam, F. Blanchard, P. R. Braud, W. Lockwood, Sam. Faulkner, A. Waddill et S. Jones membres du conseil de cette ville.

Les Natifs Américains ont élu leur ticket entier, au Bayou Sarah, par une forte majorité. Il y a eu, dit le "Ledger" plus de voix de données qu'à aucune élection antérieure.

A Annapolis, dans l'Etat du Maryland, les Américains ont élu leur maire et tous leurs candidats pour le conseil de ville, par plus de cent voix de majorité.

A une élection générale, dans le Vermont, les candidats de notre parti ont triomphé par une majorité accablante.

A Yazoo, ville du Mississippi, notre parti a reçu une majorité de 3 contre 1.

VIRGINIE.—A Lynchburg, dans cet Etat, les candidats de notre parti, pour maire et trésorier de ville, triomphèrent par une belle majorité.

LOUISVILLE, Ky.—Le parti Natif Américain vient de remporter, dans cette ville une brillante victoire. Leurs candidats sont élus par des majorités extraordinaires.

AGUSTA, Georgie.—Les Natifs ont élu leur candidat pour maire, dans cette ville, par 350 voix de majorité.

JACKSONVILLE, Floride.—Les candidats du parti Natif Américain ont triomphé, par une forte majorité.

LECOMPT.—Nous apprenons dit le "Picayune" du 10 courant, que ce fameux cheval de course, fut saisi, hier au soir, d'une violente et

taque de maladie, qui pendant quelque temps le laissait peu d'espoir d'une terminaison favorable. A la dernière nouvelle il était mieux et on le considérait même hors de danger.

Nous avons appris que le bruit courait à la Nouvelle-Orléans qu'il avait été empoisonné. Il est à désirer que ce bruit fut faux.

### TROUBLES A ST. BERNARD.

"L'élection d'hier dit l'Abelle du 3 courant, a donné lieu à St. Bernard, paroles d'ordre tranquille, à de regrettables troubles. Quelques amis de M. Buchanan apprenant que l'on avait formé le projet de faire voter à Proctorville des pecheurs qui n'en avaient pas le droit, se rendirent au lac Borgue pour surveiller l'opération du scrutin et empêcher la fraude de s'accomplir. Voici maintenant comment les faits nous ont été racontés par un témoin oculaire.

Il n'y eut aucun désordre au bureau d'élection, et à trois heures les amis de M. Buchanan allèrent d'abord à l'hôtel, persuadés que la journée se passerait sans incident. Les individus amenés au poll pour voter contre M. Buchanan avaient cependant fait un assez grand vacarme autour du poll et avaient même à plusieurs reprises poussé le cri de: "A bas les Américains!" Mais les cris avaient cessé et tout le monde était rassuré, lorsque M. Richard Proctor, accompagné du Capt. Beauregard arriva à l'hôtel. Il avait laissé sa voiture près d'un café situé en face. A peine avait-il pénétré dans la salle où dinaient les Américains, qu'il entendit les cris du cocher, M. Proctor se précipita au dehors et vit son nègre aux prises avec deux robustes individus qui l'avaient poussé hors de la voiture, s'y étaient assis et se disposaient à fonder les chevaux. M. Proctor leur arrachant le fouet des mains les en frappa. Mais ils s'armèrent de leurs couteaux et secondés par d'autres pecheurs qui se trouvaient dans le café, ils s'élancèrent sur M. Proctor qui allait infailliblement périr lorsqu'un Américain, qui était sorti en toute hâte de l'hôtel, présenta le canon de son revolver au plus avancé des assaillants.

A la vue du pistolet, ceux-ci firent un mouvement de retraite et coururent à leurs fusils; l'un d'eux vint à la face de l'hôtel tira au milieu du petit groupe qui s'y trouvait. La ballée heureusement n'atteignit personne. Les Américains voyant que d'autres fusils s'abaissaient dans leur direction s'armèrent de leurs revolvers et fit feu sur leurs adversaires. Quatre de ces derniers tombèrent grièvement blessés à un moment même où leurs compagnons tiraient sur les Américains qui, ayant eu soin de se dissimuler, ne furent pas atteints.

Les pecheurs étaient au nombre de treize ou quatorze et les Américains au nombre de dix. On avait en soin, des que M. Proctor avait pu fuir, de faire arrêter les hommes du café, de favoriser au plus vite la fuite de la voiture et de vengeance de ceux qui l'avaient frappé. On connaît pas l'état des blessés. On ne connaît pas l'état des blessés, mais on craint que l'un d'eux ne succombe.

Le soir, au moment où le train allait partir pour ramener les Américains sur leurs habitations ou en ville, cinquante ou soixante pecheurs armés de fusils annoncèrent au conducteur que le convoi ne quitterait pas Proctorville. La situation devenait alarmante, car si les Américains avaient été obligés de passer la nuit au lieu, on eût pu leur faire un mauvais parti. Il fallut donc se tirer de cette position par la force. Le soir, les Américains se réunirent, et se disposèrent à aller en masse à la paroisse afin de présenter, les Américains, au rassemblement, si ne dissipaient pas pacifiquement le rassemblement, ils étaient décidés à le charger, bien qu'ils fussent douze contre cinquante ou soixante. Le sheriff se rendit au milieu des pecheurs et réussit à leur faire entendre raison. Ils consentirent à s'éloigner et les Américains se dirigèrent vers le convoi armés de leurs revolvers et prêts à se défendre s'ils étaient attaqués. Mais personne heureusement ne s'opposa au départ du train.

D'un autre journal de la ville, nous apprenons que les étrangers qui assaillirent M. Beauregard, Proctor et les autres Américains étaient principalement Allemands. Les Américains ne les avaient nullement prévus. Leur but n'était pas de les chasser des polls ou d'empêcher ceux qui en avaient le droit, de voter, qu'ils fussent Allemands, Irlandais ou Hottentots. Mais ils avaient lieu de croire que la pureté du scrutin électoral serait enfreinte et ils s'étaient rendus pour prévenir la fraude. Malgré leurs bonnes intentions et leurs attaques sans cause par des étrangers, inuis de toutes espèces d'armes et coururent le risque de perdre la vie. Quant pourrions nous aller aux polls sans nous exposer la vie. Est-ce que les étrangers, conséquemment, toujours de nous manifester autant d'acharnement, nous empêcher de voter, nous faisons des efforts pour maintenir, dans toute son intégrité, la franchise électorale? Nous leur disons "Messieurs nous ne désirons pas vous empêcher de voter, nous ne voulons pas même vous priver de ce droit, mais nous sommes décidés de ne vous laisser voter que lorsque vous en avez le droit."

### ORIGINE DES ŒUFS DE PAQUES.

Ne doutant pas que la plupart de nos lecteurs seraient curieux de savoir l'origine des œufs de Pâques, nous reproduisons ce qui suit à ce sujet, d'un ouvrage intitulé: *Costumes Gauloises*.

En 1491, la reine Anne, duchesse de Bretagne, fit solliciter à Rome la permission d'user de beurre pendant le carême parce que la Bretagne ne produisait point d'huile. A l'exemple de la reine, la Bretagne sollicita et obtint la même faveur, puis successivement les autres provinces de la France; et c'est ainsi que nous sommes parvenus à en jouir, mais originairement, nous ne sommes redevables à la requête d'Anne de Bretagne.

"La permission accordée pour le beurre enhardit à demander celui des œufs; mais cette dernière fut plus difficile à obtenir; cependant Jules III, en 1555, accorda la dispense. Mais ce n'est qu'en 1669, cependant; il fut la demander tous les ans à l'évêque diocésain. Cette privation des œufs pendant le carême donna naissance aux œufs de Pâques. Comme il était pénible de s'abstenir d'œufs pendant quarante jours, on faisait paraître une grande joie quand le temps de la pénitence venait à cesser. La dévotion qui, dans certains temps, s'introduisit partout, fit de cette époque une cérémonie religieuse. On allait à l'église le Vendredi Saint et le jour de Pâques offrir et faire bénir des œufs. Ces œufs bénis, rapportés dans les familles, y occasionnaient une sorte de fête et de réjouissance; les parents, les voisins, les amis s'en envoyaient mutuellement; cela vient l'expression proverbiale: *Donner les œufs*

de Pâques. Pour enjoliver le présent, on les teignait en rouge ou en bleu; on les mouchetait, on les barbotait de différentes couleurs. Enfin le don ou l'envoi des œufs devint d'un usage si général, que dans plusieurs villes elle donna lieu à un abus.

A la cour, l'usage était, le jour de Pâques, de porter chez le Roi, après la grand-messe, des œufs peints et dorés. Le monarque les distribuait à ses courtisans. Cet usage, aboli en France depuis un certain nombre d'années, subsiste encore en Russie, et à la Cour de plusieurs souverains. La plupart de nos provinces ont conservé la coutume des œufs peints et enjolivés, pour en faire des présents le jour de Pâques.

Nous empruntons au "Courrier de la Louisiane" la lettre suivante, adressée au Editeur de ce journal.

MM. les Editeurs du Courrier de la Louisiane.

HAVANE, 31 mars 1855.  
Messieurs.—Voici la seconde fois que je vous écris, et chacune de mes lettres vous a appris une nouvelle exécution à la Havane; Estampes a été garrotté ce matin, en plein place publique. Je vais en quelques mots retracer les péripéties de ce horrible drame et j'espère, messieurs, que les détails que je vous transmets trouveront accès dans votre estimable journal.

Juanico Estrampes, né à Cuba, était le fils d'un Français; enfant encore, il perdit son père et fut envoyé à l'étranger pour faire son éducation.

Francoise était accompagnée, dans son exil par son frère cadet, et laissait derrière lui deux sœurs. Son éducation achevée, Estampes vint se fixer aux Etats-Unis et devint citoyen de cette grande république.

Arrêté il y a environ trois mois, à Baracoa, sur une goélette américaine chargée d'armes et de munitions, Estampes fut sommé par les autorités espagnoles de dénoncer les projets du capitaine et de l'équipage; Estampes se rendit dans le plus complet silence. Conduit à la Havane, il fut renfermé au Moro, et toute communication du dehors lui fut interdite.

Quelques jours après sa réclusion, le général Concha, en faisant l'inspection de la prison, s'arrêta un instant devant la porte du cachot d'Estampes et lui demanda qu'elle était la cause de son incarcération. "Général, répondit le prisonnier, la même cause qui vous a mis à la tête du gouvernement; nous sommes tous deux conspirateurs, et la seule différence qui existe entre nous, c'est que vous avez triomphé et que, moi, j'ai succombé."—A cette brusque réponse, Concha se contenta de répliquer: "Vous êtes fou!"

Plus tard, il fut permis au prisonnier de recevoir quelques amis et on l'entendit alors plusieurs fois s'écrier: "Pauvre loi de Cuba, ton sort est donc décidé! Tu es condamnée à courber ton front sous le poids du despotisme et de la tyrannie! Que le gouvernement espagnol ne me rende pas la liberté, car devant Dieu, je le jure ici, je n'en aurai jamais le même ligne de conduite! Oui, j'ai débarqué dans l'île pour y fonder une révolution.—Oui j'ai voulu le renversement du pouvoir espagnol et, cela, parce que ciré, dans mes veines, du sang français; parce que, fils adoptif de la grande République Américaine, je n'ai pu, sans rougir, non pas naitre, mais mourir, sans voir horrible despotisme.—Mon sort me dit, on dépend de certaines révélations que je puis faire.—Que l'Espagne sache bien que la mort ne m'épouvante pas, et que j'emporterai mes secrets dans la tombe."

Le 24 mars, Estampes comparut devant un conseil de guerre, qui quelques heures après, le condamna au supplice ignominieux de la garrote.—Pendant tout le temps que dura l'instruction de son affaire, l'accusé conserva un sang froid imperturbable; apercevant son frère dans un coin retiré de l'enceinte, il l'embrassa, par un signe, et s'approcha de lui, et lui serrant la main: "Va, mon frère, prépare-toi à mourir de la même manière que moi; nous nous reverrons dans un monde meilleur."

Avant-hier, le condamné fut mis en chapelle et ne voulut pas fléchir le genou pour entendre la lecture de sa sentence. Lorsqu'il fut seul et qu'il eut le genre de mort qui lui était réservé, il se contenta de dire: "C'est bien, je suis prêt." Il remit alors au consul Américain une lettre, le priant de la faire parvenir à un ami, habitant les Etats-Unis.

Dans la soirée, un prêtre fut introduit dans la cellule du prisonnier; en l'apercevant, Estampes lui demanda s'il était Espagnol; celui-ci ayant répondu affirmativement, le condamné refusa de se confesser à lui et pria, avec instance, qu'on lui envoyât un ecclésiastique Onkoï. On fit droit à cette prière.

Estampes, jusqu'au dernier moment, a conservé des amis sûres qui ne l'on pas abandonné. Dans ce nombre je citerai M. Robertson, consul Américain, Mitchell, capitaine du Fulton, Gaillard du Ferry, consul Français à la Havane, qui lui ont fait de fréquentes visites.

Le condamné chargea alors le capitaine Mitchell de différentes lettres pour les Etats-Unis, et celui-ci, après s'être engagé à les faire parvenir immédiatement à leurs différents adresses, ajouta: "Estampes, lorsque votre ame montera au ciel, je saluez vos derniers moments par un coup de canon."

Le capitaine Mitchell a fidèlement tenu sa promesse; ce matin, au moment où le condamné arriva sur l'échafaud, un coup de canon, parti du Fulton, venait saluer ce martyr de la Liberté.

Et maintenant que cette tombe est formée, laissez-moi revenir sur certains faits qui ont eu lieu dans les derniers moments de ce héros. Estampes dina, hier avec plusieurs amis; son calme n'est démenti que une minute, souvent même il eut des éclats de franche gaieté; le soir, à dix heures, il reçut les derniers sacrements.

Ce matin, vers six heures, j'ai aperçu le condamné, dans l'intérieur de la prison, fumant un cigare; son costume était très-riche.

Lorsque le bourreau se présenta pour lui lier les bras, Estampes opposa la plus vive résistance et demanda à marcher au supplice sans ces entraves. Il gravit d'un pas ferme les sept marches qui conduisaient à l'échafaud, et au moment où le bourreau lui passait la fatale cravate, il s'adressa au peuple; un roulement de tambour se fit entendre et sa voix fut étouffée. Quelques moments plus tard, un nouveau martyr de la Liberté montait au ciel.

Une personne qui était au pied de l'échafaud, au moment de l'exécution, m'a rapporté les dernières paroles de la victime.—Estampes est mort en criant: "Vive la Liberté, vive la République, vive le drapeau Cubain!"  
Recevez, messieurs, l'assurance de ma haute estime.  
UN OPELOUS.

### AVIS IMPORTANT AUX ACTIONNAIRES

Aux Actionnaires de la Compagnie de Chemin de Fer des Opelousas et de la Nouvelle-Orléans, sera aux Opelousas le 7 et le 8 du mois prochain, et au Grand Océan le 9 du même mois. Les actionnaires sont invités à se rendre aux Opelousas le 7 et le 8 du mois prochain, et au Grand Océan le 9 du même mois. Les actionnaires sont invités à se rendre aux Opelousas le 7 et le 8 du mois prochain, et au Grand Océan le 9 du même mois.

**NOUVEAU MAGASIN à la Ville Platte.**  
LOUIS STAGG & CIE, Ville Platte, Négociants en Marchandises Sèches, Quinquinaux et Groceries, ont l'honneur d'informer respectueusement leurs amis et le public qu'ils viennent de recevoir un grand assortiment d'articles pour habillement d'hommes et de femmes, ainsi que des Bottes, Bottes, Chaussures, habillément de dames, Quinquinaux, Médicines, Sel, Whisky, etc., qu'ils vendront à des prix très modérés pour du comptant. Ils invitent leurs amis à venir examiner leurs marchandises et leurs prix. Avril 14.

### ELECTION POUR REPRESENTANTS AU JURI DE POLICE DE LA PAROISSE ST. LANDRY.

Qualité est par ces présentes donné à tous les citoyens qualifiés du Quatrième, Cinquième, Sixième, Dixième, Onzième, Douzième, Treizième, Seizième, Dix-huitième, Dix-neuvième, Vingtième, Arrondissement, du Juri de Police de la Paroisse St. Landry, qu'une élection sera tenue conformément à la loi, dans un cachot des Arrondissements, le second Lundi de Mai, à savoir le 7 du mois prochain, à 9 heures du matin, et terminant à 3 heures P. M. de même jour, dans le but d'élire un Représentant dans chacun des dix Arrondissements, pour servir dans le Juri de Police de la dite Paroisse pendant le terme de deux ans à partir du jour de l'élection, savoir:

Dans le Quatrième Arrondissement... A l'ancienne résidence de Edmond Estelle, au Grand Océan. Par MM. Thomas S. Hardy, John Miller et Benjamin A. Smith.

Dans le Cinquième Arrondissement... A la résidence de Jean P. Richard, à Bellevue. Par MM. Richard Bourque, Vauchet Boutet et William H. Parrot.

Dans le Sixième Arrondissement... A la résidence de Philippe Stager, dans la Vallée Grand Pré. Par MM. Joseph H. McGee, H. McGee, et James Bennett.

Dans le Dixième Arrondissement... Au magasin de James Akenside, au Bayou Choctaw. Par MM. C. W. Ferguson, John C. Griffin et W. S. Roberts.

Dans le Douzième Arrondissement... Au magasin de Charles Johnson, au Bayou Choctaw. Par MM. Don Diego S. Fontanet, Pierre Guillory et Cyrille Soltau.

Dans le Treizième Arrondissement... A la résidence de John Wright, au Bayou Choctaw. Par MM. Thomas McCrory, Robert McCrory et L. E. Shaw.

Dans le Dix-huitième Arrondissement... A la maison d'école, Conche, Grèce. Par MM. Marcel Bédard, John S. Guindry et W. Smith.

Les commissaires d'élection en donneront avis public conformément à la loi, remontrant un certificat d'élection à la personne élue, lui notifieront d'assister la séance régulière de Juri de Police, le premier Lundi de Juin prochain, à 10 heures A. M. à la maison de Cour, et rendront les retours de l'élection, avant l'expiration de huit jours après l'élection, au Secrétaire du Juri de Police.

Les commissaires dans le Huitième, Dixième, Douzième et Dix-huitième Arrondissement, ne donneront point de certificat mais ils rendront le procès verbal comme d'habitude mentionné.

St. Landry, 12 Avril, 1855.  
ALBERT GANTT, Président  
du Juri de Police.  
Cyril H. Bell, Greffier du Juri de Police.

**NOTICE.**—Tous ceux qui doivent à la société T. LAFRANCOIS & CO. soit par comptes ou billets, et qui n'auront pas réglé d'ici à la fin du présent mois, qu'ils se rendent au bureau de la société, où ils seront remis à Mr. Albert Dejean, notre préposé, qui sera chargé d'en faire la collection immédiatement.

**AVIS AUX CONTRIBUABLES.**—Le sous-séjour, Collecteur de la Taxe de Paroisse pour l'année 1855, donnera un Bureau de Noms, de P. E. N. Collum, aux Opelousas, pendant les jours consacrés (les Dimanches exceptés). A compter de ce jour, dans le but de recevoir les Taxes de tous ceux qui n'ont pas payé de l'occasion à eux offerte dans un avis précédent.

Après le 12 Mai prochain, toutes les Taxes qui ne seraient pas payées, seront collectées conformément à la loi. Opelousas, 7 Avril, 1855.  
ALBERT DEJEAN, Avocat de la Succession.  
Collecteur des Taxes de Paroisse.

**PARTI MARRON DE L'HABITATION**  
du sousigné, à la Prairie Platte, le 10 Février dernier, un Nègre, nommé JOHN, âgé d'environ 25 ans, portant l'Anglais et le Français, taille 5 pieds 6 pouces, les yeux bleus, il a une dent de lait au bas, et deux ou trois dents de la mâchoire supérieure qui lui manquent.

Le sousigné donnera une récompense libre à quiconque le ramènera chez lui, ou le fera saisir dans une goéle afin qu'il puisse l'avoir. Mars 31.  
ONEZIME P. PITRE.

**THÉODOSE S. ROBIN, Avocat.** offre ses services à ses amis et au public du Quatorzième et Quinzième District Judiciaire. Son bureau est aux Opelousas. Avril 7.

**THÉODOSE S. ROBIN, Notaire Public** dans et pour la Paroisse St. Landry. Bureau aux Opelousas.

**ONEZIME A. GUIDRY, Notaire Public** dans et pour la Paroisse St. Landry. Bureau aux Opelousas. Avril 7.

**THÉODOSE S. ROBIN, Juge du Paix** dans le Premier Arrondissement, Paroisse St. Landry. Bureau aux Opelousas.

**LE DOCTEUR F. BURR, Dentiste,** après vingt-cinq ans d'expérience dans sa profession, offre ses services au public en général, on le trouvera presque tous les jours aux Opelousas, et à sa demande, tout près de la ville. Mars 17.

### Articles and Opinions.

Friday, April 7.—Stamuel A. Franklin, Lyons, from New Orleans via Atchafalaya.  
Monday, April 10.—Stamuel A. Franklin, Lyons, from New Orleans via Atchafalaya.  
Tuesday, April 11.—Stamuel A. Franklin, Lyons, from New Orleans via Atchafalaya.  
Wednesday, April 12.—Stamuel A. Franklin, Lyons, from New Orleans via Atchafalaya.  
Thursday, April 13.—Stamuel A. Franklin, Lyons, from New Orleans via Atchafalaya.

**NEW ORLEANS MARKETS.**  
Tuesday Morning, April 10.  
There was an active demand for Cotton yesterday, and about 6500 bales changing hands at very full prices, in some transactions showing an advance of 1/2 cent over the market. The demand for sugar was active with sales of 1500 hds at 42 1/2 for Feb., 4500 hds at 43 1/2 for March, and 4500 hds at 44 1/2 for April. The demand for coffee was active with sales of 5000 hds at 50 1/2 for Feb., 5000 hds at 51 1/2 for March, and 5000 hds at 52 1/2 for April. The demand for rice was active with sales of 1000 hds at 10 1/2 for Feb., 1000 hds at 11 1/2 for March, and 1000 hds at 12 1/2 for April.

**CATTLE MARKET.** MONDAY EVENING.  
The market was in favor of holders, and but a scant supply of stock for butchers remaining on sale. Prices firm.  
Western Beaves, fine to choice 18 1/2 to 19 1/2 per lb.  
Do, good to fine 18 1/2 to 19 1/2 per lb.  
Do, ordinary 18 1/2 to 19 1/2 per lb.  
Hops in lots 6 00 to 6 50 per head.  
Choice Sheep 5 00 to 5 50 per head.  
Milk Cows 4 00 to 4 50 per head.  
Calves and Yearlings 6 00 to 6 50 per head.